

## **ROLE , FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS du CE (RFA)**

A jour loi Rebsamen

### **Les objectifs de la formation**

---

Comprendre les règles de fonctionnement du CE - Permettre aux participants d'appréhender l'ensemble de leurs prérogatives et faire valoir leurs attributions.

Acquérir les bases nécessaires à l'accomplissement d'un mandat électif.

---

### **Les plus de la formation**

Méthode dynamique, interactive et participative – Les problématiques rencontrées alimentent l'aspect théorique de la présentation et enrichissent les débats.

---

### **Programme de formation sur deux jours:**

Situation du CE parmi les différentes Institutions Représentatives du Personnel (IRP) et ses particularités

Historique et environnement actuel.

#### **Mise en place du CE**

Cadre de la mise en place - Etablissements distincts - La notion d'établissement distinct pour la mise en place du CE - Mise en place d'un Comité Central d'Entreprise - Unité économique et sociale - La reconnaissance juridique d'une UES.

#### **Elections et répartition des sièges**

Nombre de sièges d'élus au CE - Répartition - Cas du CCE - Rappel des conditions d'électorat et d'éligibilité - Représentants syndicaux au CE - Cumul de mandat interdit pour le représentant syndical - Les représentants syndicaux au CCE.

#### **L'exercice des mandats au CE**

Mandats - Incidences des interruptions du contrat de travail - Fin du mandat - Les cas de prorogation des mandats - Remplacement des élus en cours de mandat - Priorité à l'appartenance syndicale - Remplacement du titulaire n'appartenant à aucune organisation syndicale - Remplacement des suppléants.

## **Fonctionnement interne du comité**

Composition du CE - Le rôle du président – Le rôle des élus - Le bureau du CE - Le secrétaire- Le trésorier -  
Personnalité civile du comité et responsabilités - Exercice de la personnalité civile - Modalités de la représentation  
- Personnalité civile et responsabilité du comité - Responsabilité et assurances - Les commissions du CE - Le  
règlement intérieur du comité

## **Les réunions du comité**

Les réunions ordinaires - Ordre du jour et convocation - Les participants aux réunions du CE - Le procès verbal -  
Les réunions extraordinaires - Réunions préparatoires - Les prises de décisions et résolutions du comité - Le  
processus de consultation et avis du comité – Quand informer et consulter- Modification des domaines importants  
de la consultation obligatoire du comité (Loi Rebsamen) – Mise à disposition de la BDES (Base de données  
économiques et sociales) - La procédure d'alerte - L'obligation de discrétion et de confidentialité - Participation des  
membres aux autres instances

## **Ressources et moyens d'action du CE**

Subvention et contribution patronale aux activités sociales - Les moyens matériels – le local du comité – Panneaux  
d'affichage - Heures de délégation – Dépassements du crédit d'heures– Bons de délégation - Déplacements des  
élus - Le recours aux experts

**Pjbformation, organisme agréé** ✨ [www.pjbformation.fr](http://www.pjbformation.fr) ✨ 15 rue Hector Berlioz 69300 Lyon /Caluire

✨ Tel : 06 11 74 26 18 ✨ RCS Lyon 502 243 322 ✨ code NAF 8559A.